



Bureau Directeur du 11 décembre 2004

Présents : J. Bettenfeld, F. Arnault, J.P. Feuillan, G. Format, C. Scarsi, J. Taillefer, C. Perruchet,
Excusé : A. Koubi
Assistent : J. Delplanque, J. Férygnac, J.P. Lacoux, F. Serex, P. Bana

sous la présidence de A. Amiel

La séance est ouverte à 12h, au siège de la FFHB.

1 – Le procès verbal de la réunion du Bureau Directeur du 27 novembre est adopté.

2 – Après vérification des règles de non cumul des mandats et de l'application du règlement disciplinaire (articles 12.3, 12.6, 19.1, 19.3, 19.4 et 19.5 du règlement intérieur, et article 2.2 du règlement disciplinaire), le Bureau Directeur confirme la désignation des membres de la commission nationale de discipline et du jury d'appel tels qu'ils sont nommés au procès verbal de la réunion du Bureau Directeur du 27 novembre (points 9 et 10).

3 – Après vérification des règles de non cumul des mandats (articles 12.3, 12.6, 19.1, 19.3, 19.4 et 19.5 du règlement intérieur), le Bureau Directeur confirme la désignation des membres de la commission nationale d'examen des réclamations et litiges, de la commission nationale de contrôle de gestion, de la commission nationale d'organisation des compétitions et de la commission centrale d'arbitrage tels qu'ils sont nommés au procès verbal de la réunion du Bureau Directeur du 27 novembre (points 12, 13, 14 et 15).

4 - Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Laurent Jançon, le Bureau Directeur approuve la désignation des membres suivants de la commission médicale : Mme Martine Boussuge (Ligue d'Auvergne), Mrs Fety Bensaad (Ligue d'Aquitaine), Christophe Guégan, (Ligue de Bretagne), Jacques Jirardier (Ligue du Lyonnais), Bernard Lagarde (Ligue du Dauphiné – Savoie), Arnault Monier (Ligue du Centre), Philippe Montagut (Ligue du Languedoc - Roussillon), Paul Pilardeau (Ligue PIFE), Fabrice Vandendorpe (Ligue du Nord - Pas de Calais).

5 – Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Jean Laterrot, le Bureau Exécutif approuve la désignation des nouveaux membres suivants au sein de la commission nationale de discipline : Mr Claude Gallant (PIFO) et Roger Oulion (Lyonnais)

6 – Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Jean-Claude Moreau, le Bureau Exécutif approuve la désignation des nouveaux membres suivants au sein de la commission nationale d'organisation des compétitions : Mrs Pascal Bouchet (Ligue PIFE), Pierre Chaffard (Provence) et René Vigouroux (Bretagne).

7 – Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Michel Persiaux, le Bureau Exécutif approuve la désignation des nouveaux membres suivants au sein de la commission nationale d'examen des réclamations et litiges : Mme Odile Crombez (PIFE), Mrs Robert Dujardin (PIFO) et Jean-Claude Martin (PIFO).

8 – Vu le décret n°2002-649 du 29 avril 2002 pris pour l'application de l'article 15-2 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 et relatif à la licence d'agent sportif, modifié par le décret n° 2004-371 du 27 avril 2004, notamment son article 9 ; vu le dossier proposé par la commission des agents et présenté par Jacques Bettenfeld, en sa qualité de président de la commission, le Bureau Directeur arrête le programme et le calendrier des épreuves de l'examen d'agent sportif Handball pour la session 2005.

9 - Conformément à l'article 3 du chapitre 2 de la convention FFHB/LNH, sur proposition de Pierre-Michel Ferry, et après concertation avec le Président de la LNH, le Bureau Directeur désigne Mme Florence Scheidecker pour siéger à la Commission Nationale d'Aide et de Contrôle de Gestion, en remplacement de Pierre-Michel Ferry, élu Président de la Commission Nationale de Contrôle de Gestion.

10 - Conformément à l'article 4 du chapitre 2 de la convention FFHB/LNH, sur proposition de Claude Bouligaud, et après concertation avec le Président de la LNH, le Bureau Directeur désigne les personnes suivantes comme membres du Jury d'appel pour traiter les appels formulés contre des décisions de la CNACG : Mme Sylvie Lancelevée (Présidente de la commission des finances de la Ligue de Normandie), Pascale Reechtscherer (ex Présidente de la commission des finances de la Ligue d'Alsace), Mrs Marc Mancini (Expert comptable, Ligue PIFO), Bruno Millard (Expert comptable spécialisé dans le gestion des associations, Ligue Provence – Alpes), André Rambaux (Directeur de centre de gestion agréé, Trésorier de la Ligue Nord – Pas de Calais), Marc Virapin (Avocat fiscaliste, Ligue PIFO).

11 – Conformément à l'article 7.1 du règlement disciplinaire fédéral, le Président de la FFHB a mandaté Mrs Jean-Michel Germain (titulaire) et Robert Dujardin (suppléant) pour engager les poursuites disciplinaires :

- 1) au vu des observations figurant sur les feuilles de match transmises par la commission nationale d'organisation des compétitions, pour tout ce qui concerne le domaine sportif ;
- 2) au vu des rapports (voire aux informations verbales) parvenus à la Fédération concernant des faits pouvant justifier l'engagement d'une procédure disciplinaire ;
- 3) sur saisine du Bureau Directeur de la Fédération pour tout comportement individuel ou collectif non conforme aux principes et aux règles déontologiques applicables à la pratique du Handball.

12 – Conformément à l'article 7.2 du règlement particulier de la coupe de France masculine et à l'article 14.2 du règlement particulier de la coupe de France féminine, le Bureau Directeur nomme les membres du groupe de coordination de la coupe de France :

Président : Pascal Baude

Membres : Daniel Costantini, Jean-Claude Moreau, Claude Scarsi, Jacques Taillefer, Christian Zakarian, auxquels s'ajouteront un représentant des clubs de D1 masculine, un représentant des clubs de D1 féminine, un représentant des clubs de D2 masculine, et un membre du Conseil d'Administration de la FFHB.

13 – Le Bureau Directeur désigne Alain Koubi comme représentant de la FFHB à la Fondation Santé du CNOSEF.

La séance est levée à 12h30

Claude PERRUCHET



Secrétaire Général

André AMIEL



Président de la FFHB